

Maïs : ne pas sous-estimer la nuisibilité des adventices

Maïs

15.10.2020



La meilleure stratégie pour limiter la nuisibilité des adventices sur le maïs consiste à intervenir précocement.

« Plus on attend, plus on perd de rendement »

Pour désherber correctement le maïs, la règle à suivre tient en quelques mots : « plus on attend, plus on perd ». Le principal objectif du désherbage (en plus de réduire le stock de graines du sol) est de protéger la culture de la concurrence des adventices. Les mécanismes de cette « nuisibilité » sont aujourd’hui mieux connus, et permettent de décider avec plus de précision du moment et de l’intensité des interventions.

Les mauvaises herbes entrent très tôt en compétition avec le maïs pour l’espace, l’eau, la lumière ou les nutriments du sol. Les recherches montrent que cette concurrence s’exprime dès les plus jeunes stades de la culture, en particulier pour l’interception de la lumière réémise par le sol. Ainsi, dès qu’une flore adventice lève à proximité, les photorécepteurs du maïs détectent une modification du spectre lumineux. Les jeunes plants mettent alors en œuvre différentes stratégies de défense qui affectent immédiatement leur potentiel de rendement.

Une concurrence visible sur le maïs

Visuellement, la concurrence entre les mauvaises herbes et le maïs se traduit par un phénomène « d'évitement d'ombrage », caractérisé par une croissance inversement proportionnelle entre les feuilles et les racines. Le maïs dépense son énergie en poussant plus haut que ses concurrentes de l'inter-rang, au détriment de son système racinaire, avec comme conséquence directe une baisse du nombre de rangs par épi et d'ovules par rang potentiels - deux facteurs se mettant très tôt en place dans le cycle de développement de la plante. Une masse racinaire moins développée limitera par la suite l'accès à l'eau et aux nutriments, ce qui pénalisera la croissance du grain. La fermeture du rang est également retardée, favorisant la croissance de la flore adventices et aggravant encore le problème.

Compétition maximum entre 2 et 12 feuilles

Au-delà de 12 à 15 jours d'un désherbage non-maîtrisé, chaque jour de retard dans le déclenchement du traitement engendre une perte de 0,75 quintal en maïs grain et 0,31 tonne de matière sèche en ensilage. En situation de stress hydrique et/ou d'azote limitant, les effets cumulés d'une gestion malavisée des mauvaises herbes au démarrage et de conditions pédoclimatiques défavorables peuvent s'additionner et aboutir à des rendements désastreux. À ce constat s'ajoute la toxicité de certaines mauvaises herbes (datura, morelle noire, ...) pouvant rendre le maïs impropre à la consommation.

Il est désormais avéré que la compétition maximale avec les adventices a lieu entre 2 et 12 feuilles du maïs. Un herbicide racinaire (Ex- [Camix](#)) utilisé en prélevée ou en post-levée précoce (stade 3 à 4 feuilles du maïs) permet de prévenir la nuisibilité avant que celle-ci n'impacte le potentiel de la culture. Les herbicides à action rapide (effet généralement visible à 7 jours) renforceront encore l'efficacité d'une application dès les premiers stades. Si nécessaire, un second passage en post-levée pourra compléter le programme, en privilégiant encore une fois une solution herbicide à large spectre combinant plusieurs modes d'actions différents (Ex : [Elumis](#) + [Peak](#)). Si les conditions météorologiques le permettent, un binage avant la fermeture du rang peut être également envisagé.

> Découvrez **Calaris®** l'herbicide à large spectre efficace et rapide :

[Calaris*, l'herbicide maïs à large spectre de post-levée](#)

Secondary Category:

Maïs herbicides